

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE LOGA
COMMUNE RURALE DE SOKORBE

Sokorbé, le 13 Mai 2020

LE MAIRE

N° 0005 / CRS / 2020

A

Monsieur Le Préfet du Département

LOGA

BORDEREAU D'ENVOI

DESIGNATION	Nbre de pièces	Observations
Retour après correction procès verbal de la première session ordinaire du Conseil Municipal de la Commune :		
- Procès-verbal de la 1 ^{ère} session ordinaire 2020	1	« Pour Contrôle de Légalité »
- Bordereau 1 ^{er} remaniement budgétaire 2020	1	
- Délibérations.....	4	
TOTAL	06	

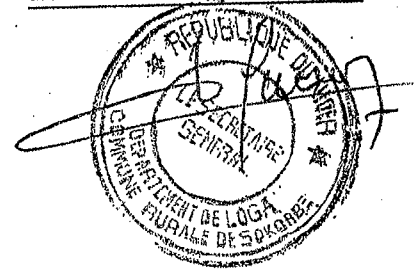
Reçu le.....

Signature

Département de LOGA
Courrier Arrive Sous le
NO 109
DU 14-05-20

P. LE MAIRE P.D

Le Secrétaire Général



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE LOGA
COMMUNE RURALE DE SOKORBE

PROCES-VERBAL DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE
2020 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE RURALE DE
SOKORBE

L'an deux mil vingt du vingt-six au vingt-neuf Mars s'est tenue dans la salle de réunion de la Mairie de Sokorbé la première réunion du conseil municipal de la Commune Rurale de Sokorbé sous la présidence de Monsieur Issoufou HAROUNA maire de ladite Commune.

Etaient présents :

- M. Issoufou Harouna conseiller municipal (Maire)
- M. Hamadou Maourikoye conseiller municipal (Maire Adj)
- M. Halidou Bido Représentant chef de canton
- M. Amadou Bakasso conseiller municipal
- M. Ali Boubacar conseiller municipal
- M. Moussa Adamou conseiller municipal
- M. Noufou Hima conseiller municipal
- M. Dodo Djibo conseiller municipal
- M. Seybou Hamani conseiller municipal
- Mme Halimatou Hima conseillère municipale
- M. Nouhou Yando conseiller municipal
- M. Bourahima Mabey conseiller municipal
- M. Zakari Djibo conseiller municipal

L'ordre du jour comportait les points suivant :

1. Lecture et amendement de l'ordre du jour
2. Lecture et amendement du procès-verbal de la session précédente
3. Adoption des comptes de l'exercice 2019
4. Situation générale de la commune
5. 1^{er} remaniement budgétaire 2020
6. Opérationnalisation de la Maison du Paysan
7. Situation des partenaires
8. Divers

Une fatiah a été prononcée par un participant

Le secrétaire général procède ensuite à la lecture de l'ordre de jour et du procès-verbal (PV) de la dernière session ordinaire de l'année 2019. Après quelques observations mineures l'ensemble des conseillers ont amendé l'ordre du jour et le PV de la session précédente.

La réunion débute dans la solennité avec le mot de bienvenu du Maire, il a comme à l'accoutumé souhaité la bienvenue à l'ensemble des conseillers et les a remerciés pour le sacrifice qu'ils ne cessent de faire montre dès qu'il s'agisse des affaires qui concernent la commune surtout dans ce contexte particulier de Pandémie mondiale le Covid 19.

Il les a exhortés à suivre d'un œil attentif les travaux de cette réunion particulière au vu des taches importantes qui les attendent. Il a enfin souhaité de ses paires de mettre de côté les discussions futiles et de se concentrer sur le travail qui les attend tout au long de ces quatre journées de sessions.

1. de l'adoption des comptes de l'exercice 2019

Après un exposé succinct du Maire sur les hauts et les bas que contient cet exercice 2019 qui vient d'être clos, la parole fut donnée au Receveur Municipal pour présenter son compte de gestion de l'année 2019. Les conseillers après avoir contrôlé les origines des crédits ont vérifié la concordance et l'exactitude des totaux chapitre par chapitre entre les deux comptes (compte administratif du Maire et le compte de gestion du Receveur). Les conseillers ont félicité les acteurs de cette gestion. Ils ont néanmoins souhaité plus d'effort dans la recherche des partenaires afin de faire plus d'investissement pour davantage soulager les difficultés des vaillantes populations

2. de la situation générale de la commune

En ce qui concerne la situation générale de la Commune, selon le premier responsable elle est marquée par une certaine constance dans les secteurs clés du développement. Ainsi dans le domaine de l'hydraulique, de l'éducation, de l'agriculture et de l'élevage des réalisations importantes sont faites, cependant compte tenu des besoins immenses que demandent ces secteurs des efforts restent à faire. En ce qui concerne les secteurs de la santé et de la sécurité les discussions ont été renvoyées en divers sous la demande de l'essentiel des conseillers.

3. du 1^{er} remaniement budgétaire de l'année 2020

Dans un premier temps, le besoin du remaniement budgétaire s'explique par l'augmentation des recettes d'investissement reçues et celles encours de financement, des prévisions dans le cadre de l'opérationnalisation de la Maison du Paysans pour du PAC RC notamment et celles en prévision du projet Local Niger. Et dans un second, une régularisation des frais de loyer du Local Provisoire du CFM de Sokorbé.

(Ci-joint au présent PV copies du 1^{er} Remaniement du Budget de l'année 2020)

4. de l'opérationnalisation de la Maison du Paysan

A la suite des différentes rencontres d'échange et de formation sur les principes d'opérationnalisation de la Maison du Paysan, il s'est avéré nécessaire voir cruciale selon le Maire d'inscrire à l'ordre du jour un point pour mettre les conseillers au courant des objectifs recherchés par l'Etat et les partenaires en premier lieu le PAC RC à travers la construction de ses joyaux dont notre Commune a eu la chance et le privilège d'avoir.

Pour rendre opérationnel cette Maison du paysan, un manuel type de gestion et de procédure a été mis à la disposition des Communes abritant la première génération de Maison du Paysan. Il revient de prendre les arrêtés de création du comité de pilotage et de mise en place des comités de gestion au niveau des sous composantes qui seront mis en gestion directe.

Aussi un programme d'urgence est défini avec un Coach National recruté par le PAC RC est une équipe de résultat sera mis en place pour conduire la feuille de route établie sur une période d'une année. Il est prévu pour ce faire la mise en place d'un stock de départ au niveau des centrales d'approvisionnement pour ravitailler les magasins à l'intérieur de la commune. L'ensemble des conseillers ont accueilli avec enthousiasme cette initiative des plus hautes autorités de notre pays.

5. de la situation des partenaires

Le point suivant est celui relatif à la situation des partenaires, ici selon le président du conseil municipal de Sokorbé y'a pas grande chose à dire. La commune aujourd'hui ne compte que sur les interventions de quelques acteurs. Parmi eux on peut citer le PAC

RC et le LOCAL NIGER pour ceux qui interviennent directement dans le budget et le PNUD, le P2RS, le PGRS, le PAM, l'UNICEF, ZAREZE pour ne citer que ceux-là.

Il est important de préciser que le PAC RC a dans un programme d'urgence prévu le financement d'un dossier d'aménagement de site irrigué en goutte à goutte avec système de pompage solaire de 4,5 Ha à Bamaye et Dikki.

C'est le lieu d'adresser une motion spéciale de remerciement à l'endroit de tous les partenaires technique et financier en générale et spécialement au PAC RC pour les multiples efforts qu'il ne cesse d'apporter aux populations de cette Commune.

6. du divers

Le dernier point inscrit à l'ordre du jour est celui du divers, les questions de sécurité, de santé et des conclusions du rapport dans le cadre de la gestion des Banques Commerciales (BC), Banques d'Intrants agricoles (BIA), Banques Aliments Bétails (BAB) y sont discutées. En ce qui concerne la sécurité l'attention des conseillers est attirée sur les différents risques qui courent çà et là. C'est l'occasion de rester en alertes afin de dénoncer tout comportement suspect dans l'ensemble de la Commune.

La situation dans le domaine de la santé est celle qui a retenu le plus large temps de débat, à la demande de Monsieur le Maire, son adjoint a lu les différentes mesures que l'Etat a pris dans l'urgence pour essayer de contre carrer cette pandémie qui fait des centaines de morts dans les Pays développés. Il revient à l'ensemble des acteurs de mettre tout en œuvre pour faire respecter ses mesures.

En fin l'assistance a suivi un petit exposé du conseiller Ali Boubacar surveillant de l'Hôpital Régional de Dosso qui a expliqué la dangerosité de cette maladie qu'est le Covid 19. Il a insisté aussi